

## **Ce dispositif qui veut révolutionner le maintien à domicile des personnes âgées expérimenté à Rennes – Ouest-France, le 20/05/2024**

Comment faciliter le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes ? Le projet Typ@d expérimenté par le pôle Saint-Hélier de Rennes (Ille-et-Vilaine) montre la voie. Il a suscité l'intérêt de Jean-Benoît Dujol, directeur général de la cohésion sociale au ministère des Solidarités et de la Santé.

**« Le plus fréquemment possible, je me déplace sur le terrain pour prendre la mesure de ce qui se passe dans des zones très dynamiques, comme ici au pôle Saint-Hélier de Rennes »,** assure Jean-Benoît Dujol, [directeur général de la cohésion sociale](#) au ministère des Solidarités et de la Santé. Un service de l'état qui conçoit et pilote les politiques publiques de solidarité pour améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de précarité, des personnes âgées et de celles en situation de handicap.

Le mercredi 15 mai 2024, le directeur général du ministère s'est particulièrement intéressé au projet Typ@d expérimenté depuis deux ans [par le pôle Saint-Hélier](#). **« C'est un dispositif renforcé d'accompagnement pour les personnes âgées en situation de perte d'autonomie ou de perte d'indépendance fonctionnelle,** explique la Dr Anne Legagne, médecin gériatre et responsable du projet Typ@d. **Ça concerne les personnes de plus de 60 ans qui sont fragiles et vulnérables à domicile qu'elles vivent seules, en couple ou accompagnées. Après étude de leur environnement et de leurs besoins, on installe chez elles un dispositif d'accompagnement à la fois avec des personnes et des technologies. »**

Le but premier étant évidemment de permettre le maintien à domicile et éviter le transfert, par exemple, dans un établissement pour personne âgée dépendante (Ehpad). De nombreuses études documentées ayant largement démontré que le maintien à domicile a des effets bénéfiques sur la santé et le mental.

### **Intervention humaine et technologique**

**« Typ@d propose un soutien 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, de jour comme de nuit, grâce à une solution de visio assistance permettant des échanges quotidiens »,** détaille la Dr Anne Legagne. Une équipe pluridisciplinaire comptant notamment des médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, aides-ménagères intervient aussi régulièrement, en lien avec les aidants.

L'autre innovation consiste, toujours en accord avec les bénéficiaires, à la mise en place d'outils connectés, les moins intrusifs possibles, dont un système d'alerte des chutes (oreille augmentée) et un pilulier connecté pour le suivi de la prise des médicaments.

**« Cette oreille augmentée développée avec de l'intelligence artificielle permet de prévenir et surtout de détecter les chutes dans neuf cas sur dix. Et en cas de chute détectée, une alerte est envoyée sur le smartphone d'une personne au pôle Saint-Hélier. Pour la gériatre, humainement et techniquement, le but est donc bien de favoriser le maintien à domicile. Venir renforcer l'accompagnement pour que la personne puisse y rester vivre à domicile le plus longtemps possible et jusqu'à la fin de sa vie. »**

**« Un enjeu important »**

Un projet dont le financement vient d'être pérennisé par l'État. **« Typ@d est à mon sens une innovation remarquable, car c'est un bon compromis entre le respect de l'autonomie de la personne**

**et la volonté de sécuriser son accompagnement et sa prise en charge à domicile », a confié le directeur général de la cohésion sociale du ministère de la Santé. C'est un enjeu important et la question du vivre bien à domicile est cruciale. Elle est au cœur de la stratégie du gouvernement et de l'État, où on essaie de conjuguer plusieurs solutions de prise en charge du grand âge. »**